

ENSEIGNEMENT ET AIDE À LA JEUNESSE : AKKFS À DINANT UNE ÉTUDE DE CAS

Par Jérôme Petit

Le partenariat entre les acteurs de l'Aide à la jeunesse et de l'Enseignement est une priorité politique qui vient d'être renforcée par l'adoption d'un décret spécifique¹. Par la prochaine entrée en vigueur de ce nouveau texte juridique structurant, il est probable que les initiatives existantes se sentent renforcées et que cela suscite par ailleurs de nouvelles expériences. Néanmoins, un tel horizon d'action mérite d'intégrer les enseignements résultants d'expériences concrètes déjà menées.

En tant que service de formation pour les services privés agréés de l'aide à la jeunesse, RTA est régulièrement sollicité pour de tels projets de travail en réseau. Dans une analyse précédente², nous avons identifié une série d'enjeux centraux à travers différentes expériences dans lesquelles nous avons été impliqués. Aujourd'hui, nous souhaiterions approfondir l'analyse à partir d'un projet particulier pour lequel nous avons été sollicités dès le démarrage du processus. Ce texte ne vise nullement à mettre en avant un projet « exemplaire » ou « stabilisé », mais au contraire à prendre du recul et tenter, à partir de cette expérience concrète, de dégager un questionnement général et structurant.

AKKFS : UN CONCEPT

AKKFS est l'acronyme d'Akkro Fun School, un projet mis en place par différents partenaires dans la région de Dinant depuis février 2012 :

« AKKRO FUN SCHOOL est un projet communautaire préventif qui a pour objectif de favoriser l'accrochage scolaire dans le respect des Droits des Enfants. Nous souhaitons répondre à un besoin de jeunes de 12 à 18 ans, qui est de retrouver de l'accroche (AKKRO) et du plaisir (FUN) à l'école (SCHOOL) »³.

Au départ, le service d'aide en milieu ouvert (AMO) Globul'in a été sollicitée par l'établissement « Communauté Scolaire Libre Georges Cousot »⁴, et plus particulièrement la conseillère en régularité, pour réfléchir au sujet d'une série de jeunes en situation d'absentéisme régulière ou chronique⁵. La volonté était de tenter quelque chose à plusieurs face à une problématique complexe sur laquelle les actions des uns et des autres se révèlent souvent limitées. Le postulat de départ était qu'il y avait

1 Décret du 21 novembre 2013 organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'aide à la jeunesse en faveur du bien être des jeunes à l'école, de l'accrochage scolaire, de la prévention de la violence et de l'accompagnement des démarches d'orientation. L'entrée en vigueur du texte est fixée au 01 septembre 2014.

2 J. Fastrès, *Enseignement et aide à la jeunesse : des intersections « essentielles »*, Intermag, Analyses et études 2011 (www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-aide-a-la-jeunesse/305-enseignement-et-aide-a-la-jeunesse-quels-point-de-passage).

3 Site Internet de l'AMO Globul'in : www.globulin-amo.be.

4 La Communauté Scolaire Libre Georges Cousot est un établissement technique et professionnel du réseau libre, site Internet : www.cousot.net.

5 Une partie du public de l'école de Cousot témoigne de difficultés sociales particulières (familles résidentes dans des habitats permanents, situation socio-économique très faible, etc.).

certainement un potentiel à trouver dans une éventuelle action commune et transversale. A l'époque, différents partenaires avaient également été invités à se joindre à la réflexion ; finalement deux autres acteurs se sont associés à la réflexion initiale (Dynamo international⁶ et le Centre psycho-médico-social (CPMS) libre de Dinant).

Concrètement, lors de la première rencontre, la conseillère en régularité souhaitait « élaborer un projet de partenariat qui, via la mise en place d'ateliers au cœur de l'école, permettrait à un groupe de jeunes déterminés de suivre une année scolaire autrement »⁷. L'information relative à une expérience bruxelloise plus ancienne était un point de repère essentiel pour permettre aux acteurs d'avancer et de se dire que c'était possible⁸. Suite aux ajustements et aux échanges, le projet s'est progressivement structuré autour de l'idée d'« intégrer des ateliers créatifs au cœur et en dehors de l'école pour que des jeunes en difficulté puissent créer leur projet de vie ».

Ces premiers contacts et ces premières négociations ont nécessité que les partenaires puissent apprendre à se connaître dans leurs spécificités et leurs différences. A titre d'illustration, il s'est vite révélé que la prise en considération de la différence des rythmes entre les deux secteurs serait un point non négligeable à prendre en considération. Dans le monde scolaire, un projet, pour se développer, doit s'inscrire dans le rythme très rigide de l'année scolaire (avec ses nombreux moments incontournables : rentrée en septembre, bulletins intermédiaires, vacances scolaires, examen de fin d'année, journées pédagogiques, etc.). Dans l'aide à la jeunesse, et plus particulièrement dans l'aide en milieu ouvert, le projet est souvent cadré par la possibilité de déposer et d'obtenir un financement pour l'action. En outre, le projet doit s'inscrire dans une méthodologie particulière reprenant différentes étapes de travail, dont une analyse de la demande des jeunes, une articulation avec les services de première ligne, des moments d'évaluation participative, etc. La possibilité concrète pour les partenaires d'admettre des réelles différences de rythme entre eux et d'en faire quelque chose a été un élément favorable pour aboutir et poursuivre le travail.

Dès le départ, les partenaires ont mobilisé du temps de travail pour que le projet puisse naître et fonctionner, en partie sur base bénévole pour ce qui concerne les intervenants scolaires. Le projet a par la suite pris de l'ampleur suite à l'obtention d'une subvention importante auprès d'une fondation privée⁹. Les ateliers créatifs et pédagogiques au sein de l'établissement scolaire ont ainsi trouvé un financement et une sécurité à moyen terme. A la suite de ce premier financement, le projet a également pu bénéficier d'une aide financière du Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ) de Dinant. Après quelques mois, et suite à l'intérêt des élèves, un projet de mobilité internationale a pu également être envisagé à l'intérieur du projet¹⁰. La présence de Dynamo International dans le partenariat a favorisé et contribué à ce que le projet initial puisse s'orienter et se structurer autour de cette dimension supplémentaire.

Au niveau de l'établissement scolaire, à l'occasion de la première année de fonctionnement, soit l'année scolaire 2012-2013, l'école a permis à sa conseillère en régularité de porter le projet et de dégager du temps pour le mener à bien. Malheureusement, suite à une diminution du nombre d'élèves dans l'établissement, le poste n'a pas été reconduit¹¹. Cet événement a nécessité que l'établissement scolaire se repositionne et construise d'autres solutions. En octobre 2013, une prise de risque a été

6 Dynamo international est un projet de mobilité internationale à destination des jeunes (cf. présentation sur le site www.dynamoweb.be).

7 Document interne de présentation du projet.

8 Centre scolaire « ma campagne » à Ixelles (www.csmacampagne.be).

9 Awards de la Fondation BNP Paribas Fortis.

10 Le groupe de jeunes belges s'est rendu en novembre 2013 en Turquie pour réfléchir avec des pairs sur la scolarité. Un accueil des jeunes Turcs est prévu en Belgique en novembre 2014.

11 Les aléas du fonctionnement scolaire ont fait que cette personne n'a pas retrouvé son emploi lors de la rentrée scolaire suivante et que le projet a continué sans elle.

réalisée par l'établissement scolaire à partir des marges d'autonomie dont la direction de l'établissement dispose. La solution a été trouvée par l'utilisation d'une circulaire relative à l'octroi d'heures NTTTP pour le respect des tailles des classes¹². Il s'agit d'un mécanisme complexe qui vise à soutenir ce type d'initiative. Il est à relever que l'absence de stabilité dans les sources de financement pour les projets innovants dans le secteur scolaire est un élément de fragilisation important. La directrice expliquant par exemple que le dépassement des seuils autorisés dans les classes en cours d'année pourrait signifier un retrait des heures affectées au projet. Dans un autre contexte, où il était question de tenter de bénéficier d'heures de solidarité de la zone pour consolider le projet, la directrice expliquait les difficultés qu'elle avait rencontrés dans la défense du projet. Le caractère intersectoriel du projet n'était, semble-t-il, pas un atout dans cette configuration.

UN RÉSEAU DE CONNEXION

Avec le recul, il nous semble que le projet s'est stabilisé car les acteurs ont accepté de rentrer pleinement dans un fonctionnement commun relevant de ce que nous avons appelé un réseau de connexion¹³. A travers l'expérience, les acteurs ont en effet en partie lié leur sort dans différentes actions communes spécifiques¹⁴, porteurs d'enjeux pour chaque partenaire. Chaque acteur a par exemple dégagé des moyens et des ressources pour permettre au projet de se développer : projet de prévention générale, heures de solidarité du conseil de zone, subvention du Bureau International de la Jeunesse pour financer un projet de mobilité internationale, subvention auprès d'une fondation privée, etc. Chacun, en fonction de ses compétences et de ses contacts, a contribué à apporter sa pierre à l'édifice.

C'est l'agencement de ces différentes ressources qui donne « chair » au projet. C'est également à travers l'obtention de chaque financement que de nouvelles opportunités et/ou contraintes se sont dégagées. Ce mode de fonctionnement est toujours une source de péril pour le projet initial. Est-ce que l'accessoire (la recherche de financement) ne prend pas le dessus sur l'essentiel (l'aide apportée aux élèves en décrochage scolaire) ? Le projet initial peut-il s'accommoder et/ou se fondre dans les contraintes associées aux différents financements ? Est-ce que la charge de travail supplémentaire occasionnée par ces démarches n'éloigne pas les partenaires des visées premières ?

A de nombreuses reprises, il a fallu que les acteurs puissent se rassurer de l'intérêt de la démarche. L'énergie demandée pour un projet qui touche au final seulement 15 jeunes sur un établissement qui en compte plus de 500 est un élément qui est souvent questionné. Outre le fait que les partenaires reconnaissent que la réponse apportée aux 15 élèves en grande difficulté scolaire est légitime et nécessaire, ils s'accordent également pour dire que le projet a aussi des retombées positives sur le fonctionnement plus global de l'institution. Le type de retombées évoquées par les partenaires est de nature diversifiée. Exemples de réflexions émises lors d'une réunion de coordination :

« Grâce à AKKFS, on parle en bien de notre école dans la presse locale », « Il paraît que le bourgmestre montre un intérêt à ce qui se passe autour de cette initiative », « J'ai relevé que des professeurs soulignent des progrès dans le chef de certains élèves, ils estiment que cela constitue un exemple positif pour les autres », « Si lui y arrive, on peut imaginer que d'autres peuvent également y arriver », etc.

Ces éléments épars contribuent progressivement à modifier un contexte global plutôt complexe.

12 Circulaire n° 4517 du 29/08/2013 - Circulaire relative à l'octroi de périodes complémentaires pour permettre l'organisation de dispositifs pédagogiques identifiés ayant pour but la remédiation, la guidance ou le soutien pédagogique suite au respect des normes définissant la taille maximale des classes dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice.

13 J. Fastrès, *Pour une typologie du travail en réseau*, Intermag, Analyses et études 2009, (www.intermag.be/analyses-et-etudes/liens-champ-associatif-institutions/91-typologie-du-travail-en-reseau).

14 Outre des ateliers réguliers et diversifiés au sein de l'école, le projet s'est structuré sur des séjours en résidentiels avec les jeunes ainsi que sur des activités proposées par le groupe de jeunes (descente en kayak, vidéo de présentation aux portes ouvertes de l'établissement, graff à l'entrée de l'établissement scolaire, etc.).

Plus récemment, lors d'une réunion d'évaluation de l'action qui s'est tenue en juin 2014¹⁵, il a également été relevé par les partenaires que plusieurs jeunes témoignaient de l'importance que représentait à leurs yeux le projet. Un jeune soulignait par exemple que « *sans AKKFS, je ne serais plus à l'école depuis longtemps* ». Un autre soulignait, lui, que le projet « *lui permettait de continuer à rentrer dans les murs de l'école* ».

Sans vouloir épuiser la logique d'évaluation du dispositif, il convient brièvement de reconnaître néanmoins que les effets obtenus s'inscrivent dans les visées poursuivies au départ. Le dispositif ne s'est pas contenté d'occuper un terrain porteur, il a contribué à produire, là où il se déploie, des victoires réelles et à engranger, modestement, différentes avancées individuelles et collectives.

LES CARACTÉRISTIQUES D'UN PROJET INNOVANT

Le projet AKKFS relève certainement de ce qu'il convient d'appeler un projet innovant.

Suite à une étude réalisée à la demande de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) en 2009¹⁶, nous avons pu identifier différentes composantes des projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes : la réponse à des besoins non couverts, la prise de risque pour les jeunes et les professionnels, la mobilisation d'acteurs et de secteurs différents, la participation active des bénéficiaires et un effort d'homologie. Sans vouloir procéder ici à une analyse fine des dimensions du projet, il est possible d'affirmer que ces différentes composantes se retrouvent certainement dans le projet actuel.

Dès lors, le projet est amené, comme nous l'avions identifié à l'époque dans notre rapport, à être en porte-à-faux par rapport aux cadres financiers. Cette réalité conduit les protagonistes à rechercher un financement basé en grande partie sur une logique d'appel d'offre auprès, entre autres, des fonds privés. Ce type de configuration est un choix de société qui n'est pas neutre et dont les conséquences méritent d'être rappelées. Lors d'une analyse précédente¹⁷, il avait été démontré que le financement à travers les appels à projet induit une série de mécanismes préjudiciables pour les porteurs des projets concernées. Il convient de relever que le projet AKKFS s'inscrit logiquement dans ces mécanismes préjudiciables : une incitation à la concurrence interne entre les acteurs, la production d'une logique de niche, l'introduction d'un bougisme permanent et une surstimulation des protagonistes.

A titre d'illustration, dans le cadre de la préparation de la troisième année du projet (l'année scolaire 2014-2015), la nécessité de trouver un nouveau montage financier redevient la préoccupation centrale des partenaires. Dans les pistes envisagées, la possibilité d'être lauréat auprès de nouveaux « mécènes » est mise sur la table. Concrètement, cela passe par la nécessité de réaménager le projet pour qu'il puisse rester concurrentiel dans une compétition où il y a toujours plus d'appelés que d'élus. A cette fin, les partenaires ont veillé à renommer le projet pour le distinguer des précédents. Il s'agit de présenter du neuf alors que l'intention est de poursuivre le travail entamé et de maximiser les expériences accumulées. Il s'agit également de montrer un volontarisme à tous crins en insistant sur l'évolution et le renouvellement permanent des enjeux alors que les constats de départ sont toujours de mise. Il convient d'élargir le dispositif de départ à de nouveaux enjeux pour tenter de bénéficier

15 Cette réunion d'évaluation réunissait Madame Marie Petitjean, directrice de Cousot ; Madame Viviane Theys, directrice de l'AMO Globul'in ; Monsieur Arnaud Fiasse, psychologue du CPMS libre de Dinant ; Madame Virginie Want, intervenante sociale de l'AMO Globul'in en charge du projet ; Monsieur Jérôme Petit, superviseur RTA.

16 Asbl RTA, *Recherche qualitative de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse sur les projets innovants en matière d'intervention auprès des enfants et des jeunes, rapport final, RTA asbl, novembre 2009*, consultable sur le site de l'OEJAJ, (www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=5310).

17 J. Blairon, *La « réalité » des appels à projet : une analyse institutionnelle*, Intermag, Analyses et études 2013, (www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/400-la-lrealiter-des-appels-a-projet-une-analyse-institutionnelle).

d'autres sources de financement (à travers par exemple une poursuite d'un projet de mobilité internationale). Une autre piste serait de mobiliser un nouveau partenaire qui pourrait apporter la ressource qui manque le plus pour le moment, c'est-à-dire du temps de travail avec les jeunes. L'ouverture du partenariat impliquerait néanmoins d'intégrer ses éventuelles exigences et d'en vérifier la compatibilité avec les visées initiales. Ces effets liés au mode de financement sont loin d'être neutres sur la manière dont le partenariat est mené et sur la répartition des énergies mises par les différents partenaires.

A ce stade, les partenaires identifient un élément structurant et porteur du projet qui devrait à tout prix être préservé au risque de faire autre chose s'il devait malheureusement ne plus être présent : c'est la possibilité de mener un travail de prévention générale à partir de l'institution scolaire et à travers un de ses agents. Cette balise pourra certainement les guider dans la manière dont les choses vont pouvoir s'agencer par la suite. Il s'agirait, semble-t-il, d'une ligne rouge à ne pas franchir. Concrètement, cela consiste à dire que l'établissement scolaire doit, d'une manière ou d'une autre, s'impliquer par la mise à disposition d'un temps de travail suffisant d'un de ses membres. Ce temps de travail doit être occupé de manière telle que les élèves perçoivent celui-ci comme un espace ouvert à d'autres perspectives que celles produites par les enjeux classiques du fonctionnement scolaire. Ce levier semble déterminant dans l'articulation actuelle. En d'autres termes, il revient aux partenaires d'AKKFS d'offrir aux élèves un peu d'aide à la jeunesse dans leur environnement scolaire, ce choix permettant de maximiser les logiques d'action des uns et des autres.

Cette configuration particulière et la forme choisie par les acteurs d'AKKFS n'épuisent pas la multiplicité des articulations qui pourraient être mises en place entre les deux secteurs. Elle a en tout cas, comme bien d'autres initiatives en Fédération Wallonie-Bruxelles, le mérite d'exister et d'avoir été testée.

UNE QUESTION GÉNÉRALE ET STRUCTURANTE POUR LA SUITE

De manière plus générale, la question que pose cette analyse aux différents acteurs est bien celle de savoir si les innovations qui se concrétisent, et se concrétiseront demain, sur le terrain des articulations entre les deux secteurs seront condamnées à rester des initiatives fragiles, des « one shot » ponctuels financés en partie par des appels à projets aléatoires et/ou le bénévolat des acteurs les plus motivés, ou au contraire si elles peuvent espérer l'émergence d'un dispositif de consolidation structurelle selon des modalités à inventer de part et d'autre.

Pour cela, il est utile de se remémorer les enseignements apportés par la sociologie de l'innovation sur les processus qui conduisent une innovation à s'imposer. Les travaux de Michel Callon¹⁸, par exemple, ont permis de mettre en évidence que ce n'est pas la qualité intrinsèque de l'innovation qui fait qu'elle va ou non s'imposer, mais les processus sur lesquels elle s'appuie et en particulier les consolidations et l'élargissement du réseau qui la porte. Dans les processus à analyser, il convient de mettre en lumière l'importance de l'irréversibilité du réseau. S'il semble évident qu'au départ, un réseau de connexion est un assemblage ponctuel et totalement réversible d'acteurs humains (par exemple des professionnels de l'aide à la jeunesse et de l'enseignement) et d'acteurs non-humains (par exemple un processus d'octroi de financement exogène) qui ne se sentent pas structurellement engagées, progressivement, le réseau va tendre vers un stade où l'engagement des participants devient irréversible. Les opérations de traduction qui contribuent à faire tenir les choses ensemble deviennent de plus en plus stabilisées. Cette stabilisation et cette irréversibilité sont des éléments essentiels pour permettre à une innovation de s'imposer.

18 M. Callon, « Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux techno-économiques » in B. Latour, *Ces réseaux que la raison ignore*, L'Harmattan, 1992.

Dans cette perspective, il convient de s'interroger sur l'incertitude constitutive des appels à projet et sur les effets de cette incertitude dans la construction d'un réseau de connexion. En d'autres termes, est-il envisageable de construire de l'innovation sociale, basée en partie sur la construction de réseaux de connexion, dans ces conditions d'incertitude ? Est-il possible de produire de l'irréversibilité avec un acteur (non humain) instable ?

L'expérience d'AKKFS montre la tension entre d'une part l'incertitude inhérente à un mode de financement exogène issu d'une logique d'appel à projet et d'autre part la stabilité et l'irréversibilité nécessaire à la constitution d'un réseau de connexion.

Cette question sensible du financement des innovations, en cette période où les politiques d'austérité décrétées par les instances européennes et les États membres sévissent un peu partout, nous invite à nous remémorer la grande difficulté que les établissements scolaires ont rencontrée, et rencontrent toujours d'ailleurs, pour faire vivre une autre innovation en leur sein, c'est-à-dire les conseils de participation. Pour rappel, ceux-ci ont été introduits, il y a quelques années, sans suivi et soutien financier particulier. Cette réalité a eu pour effet que les résultats, sur le long terme, ont été très mitigés sur l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cette histoire nous invite à réaffirmer l'importance à donner à l'ensemble des composantes qui contribueront à faire naître des articulations pérennes et enrichissantes entre les deux secteurs.